

## Siège social à l'adreesse de la location

Par orl01, le 21/04/2008 à 20:21

Bonjour,

Mon locataire est en train de monter son entreprise et il veut mettre son siège social au logement que je lui loue. En a -t -il le droit? Doit -il m'en faire la demande? Ai-je le droit de lui refuser? Et en fin, qu'est-ce que cela change rééllement pour moi? Merci de répondre à toute mes interrogations.